

Département de Cinéma et Théâtre

Directeur du département
Jean-Philippe TRIAS
jean.philippe-trias@univ-montp3.fr

Responsable du Master 1 et 2
Etudes cinématographiques parcours Cinéma & Audiovisuel
Pietsie FEENSTRA
pietsie.feenstra@univ-montp3.fr

Responsable du Master 2
Etudes cinématographiques parcours Cinéma & Audiovisuel Parcours Métiers de la production
Vincent DEVILLE
vincent.deville@univ-montp3.fr

Responsable du Master 2
Etudes cinématographiques parcours Documentaire de création (ateliers VARAN)
Guillaume BOULANGE
guillaume.boulang@univ-montp3.fr

Secrétariat
Amanda PATURET
Tél : 04.67.14. 54. 49
Bâtiment H Bureau 109
masters.spectacle@univ-montp3.fr

Pour tout problème d'orientation, de réorientation ou de poursuite d'études,
vous pouvez vous adresser au S.C.U.I.O.
(Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation)
<http://www.univ-montp3.fr/scuio/>
Tél. 04 67 14 23 42
MDE - Maison des étudiants



Master Cinéma et Audiovisuel

2017 - 2018



Université Paul-Valéry - Montpellier - Route de Mende - Bâtiment H
34199 MONTPELLIER Cedex 5 - www.univ-montp3.fr/ulr/

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2017-2018

Licences et Master 1, hors Meef
CEVU du 18 avril 2017

Septembre 2017	Octobre 2017	Novembre 2017	Décembre 2017	Janvier 2018	Février 2018	Mars 2018	Avril 2018	Mai 2018	Jun 2018	Juillet 2018
01 V 02 S 03 D 04 L 05 M 06 M 07 J 08 V 09 S 10 D 11 L 12 M 13 M 14 J 15 V 16 S 17 D 18 L 19 M 20 M 21 J 22 V 23 S 24 M 25 M 26 J 27 L 28 J 29 D 30 L 31 M	01 D 02 L 03 M 04 M 05 J 06 V 07 S 08 D 09 L 10 M 11 M 12 J 13 V 14 J 15 V 16 L 17 M 18 M 19 J 20 V 21 S 22 D 23 S 24 M 25 M 26 J 27 L 28 J 29 D 30 L 31 M	01 M La Toussaint 02 J 03 V 04 L 05 M 06 L 07 M 08 M 09 M 10 V 11 S Armistice 12 D 13 M 14 M 15 M 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L 21 M 22 M 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L 28 M 29 M 30 J 31 D	01 V 02 S 03 D 04 L 05 M 06 L 07 M 08 M 09 M 10 V 11 S Armistice 12 D 13 M 14 M 15 M 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L 21 M 22 M 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L 28 M 29 M 30 J 31 D	01 L Jour de l'an 02 M 03 M 04 J 05 L 06 S 07 D 08 M 09 M 10 M 11 J 12 V 13 S 14 D 15 M 16 M 17 V 18 S 19 D 20 L 21 M 22 M 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L 28 M 29 M 30 J 31 D	01 J 02 V 03 S 04 D 05 L 06 M 07 M 08 M 09 V 10 S 11 D 12 L 13 M 14 M 15 J 16 V 17 S 18 D 19 L 20 M 21 M 22 J 23 V 24 S 25 D 26 L 27 M 28 M 29 J 30 V 31 S	01 J 02 V 03 S 04 D 05 L 06 M 07 M 08 M 09 V 10 S 11 D 12 L 13 M 14 M 15 J 16 V 17 S 18 D 19 L 20 M 21 M 22 J 23 V 24 S 25 D 26 L 27 M 28 M 29 J 30 V 31 S	01 D 02 L 03 M 04 M 05 J 06 V 07 S 08 D 09 L 10 M 11 M 12 J 13 V 14 J 15 V 16 L 17 M 18 M 19 J 20 V 21 S 22 D 23 S 24 M 25 M 26 J 27 L 28 J 29 D 30 L 31 M	01 V 02 S 03 D 04 L 05 M 06 L 07 M 08 M 09 V 10 S 11 D 12 L 13 M 14 M 15 J 16 V 17 S 18 D 19 L 20 M 21 M 22 J 23 V 24 S 25 D 26 L 27 M 28 M 29 J 30 V 31 S	01 D 02 L 03 M 04 M 05 J 06 V 07 S 08 D 09 L 10 M 11 M 12 J 13 V 14 J 15 V 16 L 17 M 18 M 19 J 20 V 21 S 22 D 23 S 24 M 25 M 26 J 27 L 28 J 29 D 30 L 31 M	

- Congés universitaires
- Exams gros effectifs
- Pré-rentree L1
- 2ème évaluation
- Evaluation EAD
- jours fériés
- Fermeture APOGEE (p = Présentiel / E = EAD)
- Juries L et M1
- Semestre renouvelé
- DAEU

Université Paul-Valéry Montpellier 3

A - AZARS DE PORTIGNINES
• Arts plastiques - salle Frédéric Bazille
• Arts plastiques - Ateliers
• Cinéma
• Théâtre - salle Jean Vilar

B - JOE BOUSQUET
• UFRV - (2e étage)
• SUFICO - (4e étage)
• Salle des colloques - (B 308)

C - JEAN COCTEAU
• UFR III - rez-de-chaussée
• Salle des colloques Joseph Dorell (C208)

D - MARIE DURAND
• Arts plastiques - salle Frédéric Bazille
• Arts plastiques - Ateliers
• Cinéma
• Théâtre - salle Jean Vilar

E - MARC BLOCH
• Institut des Technologies de l'Information et de la Communication (ITC)

F - ERNEST FERDINAND
• UFR I - (1er étage)
• UFR II - (2e étage)
• UFR III - (2e étage)
• Dep. LEA - (2e étage)

G - JEAN GALZY
• UFR I - (1er étage)
• UFR II - (2e étage)
• Dep. LEA - (2e étage)

H - JEAN HUGO
• UFR I - (1er étage)
• UFR II - (2e étage)
• UFR III - (2e étage)
• Théâtre La Vignette - (1er étage)
• Amphithéâtre

I - EUGÈNE IONESCO
• UFR I - (1er étage)
• UFR II - (2e étage)
• UFR III - (2e étage)
• Centre d'examen ISEF-DALF

J - JEAN-HEMERY FABRE
• Zoogéographie

K - GERMAINE RICHER
• Sociologie
• SAH
• Semer Accueil des Bacheliers (Handicaps)

L - ADMINISTRATION DES COLLEGIUMS
• Direction des Etudes et de la Scolarité (DES)
• Communication
• Direction des Syndrômes d'Information (DSI)
• Ateliers Juridiques et Institutionnelles (SAJ)
• Direction des Bénévoles (DB)
• Direction des Bacheliers Humains (DBH)
• Agence comptable
• Service du budget
• Achats publics
• Carrières

M - MAUSÉE DES INDIENNES

N - SALES DES PORTES
• Pierre Remy, Charles Cros, Bobby Lapointe, Valéry Laroche

O - FORMATION CONTINUE (IDRH)
• Pavillon de la Formation continue des personnels

P - ANTOINETTE RAYMOND
• UFR (Informatique Pour Tous)
• UFR (Informatique pour les Sciences)
• UFR (Informatique pour les Sciences)
• Point accueil BNT

R - ANNEKE CHARLES RENOUVIER
• CLER (Centre de langues Européennes et Régionales)

S - BIBLIOTHÈQUE RAMON LULLI
• Salle du courrier

MAISON DES ETUDIANTS
• T - KIDE 1
• T - KIDE 2
• T - KIDE 3
• U - ANGE 2
• U - ANGE 3
• U - ANGE 4
• U - ANGE 5
• U - ANGE 6
• U - ANGE 7
• U - ANGE 8
• U - ANGE 9
• U - ANGE 10
• U - ANGE 11
• U - ANGE 12
• U - ANGE 13
• U - ANGE 14
• U - ANGE 15
• U - ANGE 16
• U - ANGE 17
• U - ANGE 18
• U - ANGE 19
• U - ANGE 20
• U - ANGE 21
• U - ANGE 22
• U - ANGE 23
• U - ANGE 24
• U - ANGE 25
• U - ANGE 26
• U - ANGE 27
• U - ANGE 28
• U - ANGE 29
• U - ANGE 30
• U - ANGE 31
• U - ANGE 32
• U - ANGE 33
• U - ANGE 34
• U - ANGE 35
• U - ANGE 36
• U - ANGE 37
• U - ANGE 38
• U - ANGE 39
• U - ANGE 40
• U - ANGE 41
• U - ANGE 42
• U - ANGE 43
• U - ANGE 44
• U - ANGE 45
• U - ANGE 46
• U - ANGE 47
• U - ANGE 48
• U - ANGE 49
• U - ANGE 50
• U - ANGE 51
• U - ANGE 52
• U - ANGE 53
• U - ANGE 54
• U - ANGE 55
• U - ANGE 56
• U - ANGE 57
• U - ANGE 58
• U - ANGE 59
• U - ANGE 60
• U - ANGE 61
• U - ANGE 62
• U - ANGE 63
• U - ANGE 64
• U - ANGE 65
• U - ANGE 66
• U - ANGE 67
• U - ANGE 68
• U - ANGE 69
• U - ANGE 70
• U - ANGE 71
• U - ANGE 72
• U - ANGE 73
• U - ANGE 74
• U - ANGE 75
• U - ANGE 76
• U - ANGE 77
• U - ANGE 78
• U - ANGE 79
• U - ANGE 80
• U - ANGE 81
• U - ANGE 82
• U - ANGE 83
• U - ANGE 84
• U - ANGE 85
• U - ANGE 86
• U - ANGE 87
• U - ANGE 88
• U - ANGE 89
• U - ANGE 90
• U - ANGE 91
• U - ANGE 92
• U - ANGE 93
• U - ANGE 94
• U - ANGE 95
• U - ANGE 96
• U - ANGE 97
• U - ANGE 98
• U - ANGE 99
• U - ANGE 100

AMPHITHÉÂTRE DES COLLEGIUMS
• Marie de Montpellier (Amphi A)
• Max Rouquette (Amphi B)
• François Fabrice (Amphi C)

AMPHITHÉÂTRE DES TROUBADOURS
• Fabrice Rouges (Amphi D)
• Reimon de Miraval (Amphi E)
• Rimbaud et Orange (Amphi F)

EAD ENSEIGNEMENT A DISTANCE
• DPLP (Direction du Patrimoine de la Logistique et de la Prévention) BIRMONTRE

DÉPARTEMENT CINÉMA ET THÉÂTRE

Directeur : Mr Jean-Philippe TRIAS

**MASTER ARTS DU SPECTACLE
ÉTUDES CINÉMATOGRAPHIQUES &
AUDIOVISUELLES**

DIRECTION DU MASTER 1 ET DU MASTER 2 RECHERCHE

Mme Pietsie FEENSTRA

Bureau D 020

pietsie.feenstra@univ-montp3.fr

BUREAU DES MASTERS

Amanda PATURET

Bureau H 109

Tel : 04 67 14 54 49

masters.spectacle@univ-montp3.fr

RÉUNION D'INFORMATION

MASTER 1

**Jeudi 7 septembre 2017
10h-1130 – salle D09**

MASTER 2

**Jeudi 7 septembre 2017
11h30-1230 salle D09**

SOMMAIRE

Organisation de l'UFR	Erreur ! Signet non défini.
Informations générales	Erreur ! Signet non défini.
REGLEMENTATION	Erreur ! Signet non défini.
STAGES	Erreur ! Signet non défini.
BIBLIOTHEQUES	Erreur ! Signet non défini.
LA CÉSURE	Erreur ! Signet non défini.
MASTER 1	14
LA PREMIÈRE ANNÉE (NIVEAU MASTER 1).....	15
MASTER 1 - 1er SEMESTRE	19
MASTER 1 - 2ème SEMESTRE	24
MASTER 2	28
LA DEUXIÈME ANNÉE (NIVEAU MASTER 2).....	29
LE MASTER RECHERCHE.....	29
ORGANISATION DU MASTER 2	31
MASTER 2 - 1er SEMESTRE	32
MASTER 2 – 2 ^{ème} SEMESTRE.....	36
UN PROFESSEUR INVITÉ : M. ANDRÉ GAUDREULT	42
CENTRES D'INTÉRÊT ET DOMAINES DE RECHERCHE DES ENSEIGNANTS	43

P r é a m b u l e

La filière "Cinéma" du département "Cinéma et Théâtre" délivre le master mention "Cinéma et Audiovisuel". Ce master offre 3 parcours

- master **CAV**, parcours **recherche**
- master **CAV-métiers de la production**, parcours **professionnel**
- master **CAV-création documentaire**, parcours **professionnel**

Quatre autres parcours existent dans le Département

Filière Théâtre

- master **théâtre & spectacle vivant**, parcours **recherche**
- master **direction artistique de projets culturels**, parcours **professionnel**

Filières Cinéma et Théâtre

- master **études chorégraphiques**, parcours **professionnel**

La présente plaquette détaille la seule formation du master Cinéma & audiovisuel, finalité recherche. Pour les autres masters, se reporter aux plaquettes ad hoc.

Le master Cinéma et Audiovisuel est ainsi structuré :

La première année du master est dite "indifférenciée" : elle prépare à l'entrée dans les trois parcours de la 2^e année : M2 Recherche, M2 Métiers de la production, M2 Création documentaire.

Pour être inscrits dans le niveau 1 du master, les étudiants doivent justifier

- soit d'un diplôme national conférant le grade de licence dans le domaine d'enseignement concerné.
- soit d'une des validations d'acquis ou d'enseignement en vigueur, prévue par le code de l'éducation.

L'entrée en 2^e année est conditionnée

- **en master recherche**, par les résultats obtenus en 1^e année
- **en master professionnel**, par une sélection sur dossier (classement des candidats, effectif limité).

Attention :

1°) le master professionnel a vocation à recruter des étudiants issus de toutes les universités françaises et étrangères.

2°) Vu le nombre limité des places, les étudiants du M1 désirant poursuivre en M2 professionnel sont invités à s'informer sur tous les diplômes professionnels en cinéma & audiovisuel délivrés dans toutes les universités françaises.

3°) Le département Cinéma et Théâtre propose un autre diplôme professionnalisant : le master DAPCE (Direction Artistique de Projets Culturels Européens).

Organisation de l'UFR

DIRECTION

Directeur

BELIN Christian

Tél : 04.67.14.21.23

Bât H 112 B

Responsable administrative

PONDAVEN Laurence

Tél : 04.67.14.21.22

Bât H 112 C

Secrétariat de direction

CONESA Anne

Tél : 04.67.14.23.26

Bât H 112 A

Fax : 04.67.14.25.81

SCOLARITE

Responsable scolarité

CRESPIN Stéphanie

stephanie.crespin@univ-montp3.fr

Tél : 04.67.14.25.67

Bât H 113

Fax : 04.67.14.25.73

Responsable masters

GOUSSON Cédric

secretariat.masters-ufr1@univ-montp3.fr

Tél : 04.67.14.54.62

Bât H 110

Responsable des admissions du L au M1

TANCOGNE Leslie

admissions.ufr1@univ-montp3.fr

Tél: 04.67.14.55.37

Bât H 114

ou 55.43

SECRETARIATS MASTERS

Lettres et Etudes culturelles

GOUSSON Cédric

masters.lettres@univ-montp3.fr

Tél : 04.67.14.21.25

Bât H 110

Département de Psychanalyse – Philosophie - Psychanalyse - Esthétique

LUBRANO Anne-Pierre

secretariat.psychanalyse@univ-montp3.fr

master.philosophie@univ-montp3.fr

master.esthetique@univ-montp3.fr

Tél : 04.67.14.54.62

Bât H 109

Cinéma & Théâtre - licence professionnelle TSI

Concepteur audiovisuel et nouveaux médias

PATURET Amanda

masters.spectacle@univ-montp3.fr

lpro-audiovisuel@univ-montp3.fr

Tél : 04.67.14.54.49

Bât H 109

Arts plastiques – Musique & Musicologie

MOREAU Muriel

master.arts-plastiques@univ-montp3.fr

Tél : 04.67.14.26.35

Bât H 110

master.musique@univ-montp3.fr

Informations générales

Au cours du 1^{er} semestre, vous aurez à effectuer 2 inscriptions

(administrative et au contrôle des connaissances) et des choix de groupes obligatoires :

1. L'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE :

Réinscription administrative en ligne si vous êtes déjà étudiant de l'université Paul Valéry MONTPELLIER 3 et de nationalité française :

- ✓ Master 1 et prépa : du 17 au 26 juillet 2017 et du 1^{er} au 18 septembre 2017
- ✓ Master 2 : du 06 au 26 juillet 2017 et du 1^{er} au 20 octobre 2017

Ou inscription en présentiel si vous avez candidaté via Ecandidat :

après prise de rendez-vous via l'application de candidature Ecandidat, l'inscription administrative s'effectuera sur le campus selon le planning suivant :

- ✓ Master 1 et prépa : du 06 au 26 juillet 2017 et du 1^{er} au 18 septembre 2017
- ✓ Master 2 : du 06 au 26 juillet 2017 et du 1^{er} au 18 octobre 2017

Une carte multi-services Izly vous sera délivrée après votre inscription administrative. Elle est indispensable pour l'entrée en salle d'examen et pour bénéficier des différents avantages liés au statut étudiant. En cas de perte ou de vol, faites immédiatement opposition sur le site d'Izly. Le renouvellement de la carte vous sera facturé 6€.

Annulation d'inscription :

- L'université annule de plein droit :
 - les demandes d'inscription accompagnées d'un chèque sans provision
 - les demandes d'inscription prises en fraude à la réglementation ou sur production de pièces fausses (diplômes) ou de fausse déclaration (sécurité sociale ou assurance accident).
- Date limite de demande d'annulation des droits d'inscription avec remboursement ➡ **25 septembre 2017**

<https://www.univ-montp3.fr/fr>

- > Menu Formations > Rubrique S'inscrire à l'université > Quitter l'université > Annulation d'inscription).
Seuls les droits de scolarité sont remboursés, excepté la médecine préventive et les frais de transfert. Le remboursement de la cotisation sécurité sociale s'effectue auprès de l'URSSAF de l'Hérault.

2. L'INSCRIPTION AU CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

L'inscription au contrôle des connaissances est obligatoire.

Vous devez vous inscrire à **partir de votre ENT et pour l'année entière.**

du 07 septembre au 06 octobre 2017 pour les Master 1

du 07 septembre au 03 novembre 2017 pour les Master 2

Modification possible des choix du **second semestre** sur votre ENT du **08 janvier au 26 janvier 2018** pour les Master 1 et les Master 2.

NB : Aucune modification d'IP en dehors de ce calendrier ne sera autorisée.

Extrait du règlement des études :

Langue vivante majeure : l'étudiant devant atteindre au moins un niveau de certification B2 en fin de master, la langue choisie doit être poursuivie pendant tout le cycle de licence et de master.

***L'IP doit correspondre aux cours que vous suivez.
Tout changement de code d'ECUE devra être signalé dans votre secrétariat
pédagogique dans les dates prévues. Dans le cas contraire,***

vos résultats ne pourront être pris en compte

Aucune demande de modification d'IP hors délai ne sera acceptée.

Vous devez éditer et vérifier votre contrat pédagogique.

3. LE MEMOIRE DE RECHERCHE :

Dès l'admission dans le Master l'étudiant doit réfléchir à son sujet de mémoire et contacter un enseignant susceptible de le diriger Cf : Ecue Mémoire

Dates limites de soutenance du mémoire

**Master 1 Recherche et enseignement et Master 2 enseignement =
Mi-juin (pas de soutenance en septembre !!!)**

Master 2 Recherche = Fin septembre

DELIVRANCE DES ATTESTATIONS

Après les jurys, vous devrez éditer vos **attestations de résultats (semestrielle et annuelle)**. Il faut impérativement avoir activé votre compte ENT pour pouvoir télécharger vos attestations : onglet « attestation ». Elles ne vous seront pas envoyées.

DELIVRANCE DES DIPLÔMES

Pour toute demande de retrait de diplôme de DAEU - DEUG – LICENCE – MAITRISE- MASTER – C2I, veuillez-vous adresser au bâtiment les Guilhems muni de vos attestations de résultats et d'une pièce d'identité. Pour toute question : des_resultat_lm1@univ-montp3.fr



REGLEMENTATION

Elle fera l'objet d'un affichage à la rentrée universitaire 2017/2018.

- **Contrôle des connaissances :**

Les modalités de contrôle des connaissances sont consultables sur le site de l'Université rubrique formation/règlement des études.

- **Règlement des études :**

Le règlement des études est consultable sur le site de l'Université rubrique formation/règlement des études

A retenir en particulier :

▶ **Evaluations**

Tout étudiant bénéficie de deux évaluations :

1^{ère} évaluation :

tout enseignant doit évaluer les étudiants entre la 1^{ère} et la 14^{ème} semaine du semestre.

2^{ème} évaluation :

la 2^{ème} évaluation est facultative. Tout étudiant, quelle que soit la note obtenue en 1^{ère} évaluation a le droit de se présenter à la 2^{ème} évaluation.

La meilleure des 2 notes est retenue.

Exceptions :

Pour les disciplines transversales (informatique, langues vivantes ...), seuls les étudiants ayant obtenu une note strictement inférieure à 10 à la 1ère évaluation doivent se présenter à la 2ème évaluation.

La meilleure des 2 notes est retenue.

Les stages, rapports et soutenances de stage, ainsi que les mémoires ne donnent lieu qu'à une seule évaluation.

► **Compensation**

La compensation est organisée par semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues, pondérées par les coefficients.

A l'intérieur de chaque semestre, il y a compensation entre toutes les UE, et à l'intérieur des UE compensation entre ECUE.

Il n'y a pas de compensation annuelle : chaque semestre doit être validé.

•••

STAGES

Le stage est une **période temporaire** de mise en situation professionnelle qui s'inscrit avec attribution ou non de crédits européens (ECTS) dans le cadre d'un cursus pédagogique.

Vous pouvez effectuer un stage dans tout type d'organisme d'accueil de droit privé ou public, en France ou à l'étranger.

Le stage ne doit pas dépasser une durée totale de 6 mois, soit 924 heures.

Les stages doivent **obligatoirement** faire l'objet d'une **convention de stage** conclue entre le stagiaire, l'organisme d'accueil (direction de l'organisme et tuteur de stage), l'établissement d'enseignement (direction de l'établissement et enseignant-référent).

Vous remplissez la convention de stage dès que vous avez trouvé un accord avec un tuteur dans l'organisme d'accueil sur le sujet du stage et que vous avez toutes les informations nécessaires (planning de présence, conditions particulières, etc.).

Avant de compléter votre convention de stage sur P-Stage à partir de votre ENT (onglet orientation/insertion/stage) , prenez avant tout connaissance du « guide de saisie » puis se munir des informations suivantes : votre qualité d'assuré social, votre caisse d'assurance maladie, les coordonnées de l'organisme d'accueil, son numéro de Siret s'il est en France, son code NAF / APE, les coordonnées de votre tuteur de stage, la thématique, les dates et la durée de votre stage.

Pour les stages qui doivent se dérouler à l'étranger, une fiche d'information présentant la réglementation du pays d'accueil sur les droits et devoirs du ou de la stagiaire est annexée à la convention de stage.

Il n'est pas possible de débiter un stage sans convention de stage signée car la couverture accident du travail/maladie professionnelle ne pourrait s'appliquer à un stagiaire dont la convention n'est pas signée.

Vous devez souscrire une **assurance responsabilité civile** au préalable pour la durée du stage. Elle sera demandée avant l'édition de la convention de stage. Vous devez en faire la demande auprès des mutuelles étudiantes agréées ou de la compagnie d'assurance de votre logement (les assureurs intègrent ce type de couverture à la contraction d'une assurance habitation pour les étudiants). Si vous habitez chez vos parents, il convient de contacter leur compagnie d'assurance. Votre nom (nom du stagiaire) doit obligatoirement être mentionné sur l'attestation de responsabilité civile.



BIBLIOTHEQUES

Les bibliothèques de l'UFR1 sont ouvertes à tous les étudiants de l'UFR1 quelle que soit leur année d'études. Ces bibliothèques offrent des espaces de consultation et de travail, la documentation recommandée par les enseignants, ainsi que le prêt à domicile.

Sont à la disposition des étudiants de l'UFR1 les bibliothèques suivantes :

- **Bibliothèque de Philosophie, Lettres Modernes, Langues et littératures anciennes, Etude et pratique du français, Etudes culturelles** : Centre de documentation pédagogique et scientifique (CDPS) Rez-de-chaussée du bâtiment H salle H01.
Ouverte au public : du lundi au jeudi de 9h à 19h et vendredi de 9h à 17h
- **Bibliothèque de Lettres classiques**
Bâtiment H 3^e étage, salle 314.
Les horaires seront affichés à la rentrée sur la porte de la bibliothèque et sur le site de l'UFR1.
- **Bibliothèque des Arts : Musique, Arts plastiques, Arts du spectacle.**
Bâtiment D, rez-de-chaussée, salle 021.
Les horaires seront affichés à la rentrée sur la porte de la bibliothèque et sur le site de l'UFR I www.univ-montp3.fr/ufr1/

Pour toutes les bibliothèques de l'UFR1, Renseignements : anne.sauvy@univ-montp3.fr

Les étudiants de l'UFR1, peuvent également fréquenter **la Bibliothèque Universitaire de Lettres et Sciences Humaines.**

Ouverte au public du lundi au vendredi de 8h30 à 19h30 et le samedi de 9h à 17h30.
Elle propose 500 900 ouvrages recouvrant tous les champs disciplinaires et des ressources en ligne : livres, revues et bases de données.

*Pour poser une question : <http://rad.biu-montpellier.fr> (service boomerang)
Catalogue commun à toutes les bibliothèques de l'université : <http://www.biu-montpellier.fr>*

LA CÉSURE

La période dite « de césure » s'étend sur une durée représentant une année universitaire pendant laquelle un(e) étudiant(e), inscrit(e) dans une formation d'enseignement supérieur, la suspend temporairement dans le but d'acquérir une expérience personnelle au sein d'un organisme d'accueil en France ou à l'étranger. Elle est effectuée sur la base d'un strict volontariat de l'étudiant(e) qui s'y engage et ne peut être rendue nécessaire pour l'obtention du diplôme préparé avant et après cette suspension. La césure est facultative.

Pour tout renseignement :

http://www.univ-montp3.fr/ufr1/images/Admissions/CESURE/Cesure_dispositions.pdf



N'oubliez pas de :

- ▶ **Activer et consulter votre messagerie étudiante**
- ▶ **Vérifier et éditer votre contrat pédagogique, et vos attestations semestrielles et annuelles**
- ▶ **Stage :éditer votre convention sur P-Stage en 3 exemplaires à partir de votre ENT et les rapporter signées par toutes les parties AVANT le début du stage,**
- ▶ **Consulter régulièrement le site internet de l'UFR1 ainsi que votre Espace Numérique de Travail (ENT),**

N'hésitez pas à vous adresser à votre secrétariat de département pédagogique au Bât H pour tout renseignement.

Nous vous souhaitons une bonne rentrée universitaire !



MASTER1
ARTS DU SPECTACLE
CINÉMA ET AUDIOVISUEL

LA PREMIÈRE ANNÉE (NIVEAU MASTER 1)

1. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Le master 1 en Arts du spectacle est un diplôme national, délivré conformément à l'arrêté ministériel n° 84-573 du 25 avril 2002. Il sanctionne un niveau 1 correspondant à l'obtention de 60 crédits européens, au-delà du grade de licence. Les enseignements sont semestriels.

L'université est habilitée à délivrer le diplôme national de maîtrise, dans le domaine de formation concerné. La maîtrise correspond à l'obtention des 60 premiers crédits européens acquis après la licence.

Le diplôme est organisé par le département Cinéma et Théâtre de l'université Paul Valéry. Les matières d'enseignement et les champs abordés sont le cinéma, l'audiovisuel, le multimedia.

L'enseignement est progressif d'un semestre à l'autre mais chaque semestre a son autonomie.

Au titre de la mobilité, le master 1 de l'université Paul Valéry donne accès aux masters des universités françaises et européennes qui délivrent le même type d'enseignement. À cet effet, les UE de chaque semestre sont converties en ECTS (*European Credit Transfer System*).

➔ CONDITIONS D'ACCÈS AU MASTER

Pour être inscrits dans le niveau 1 du master, les étudiants doivent justifier

- soit d'un diplôme national conférant le grade de licence dans un des domaines d'enseignement concernés.
- soit d'une des validations d'acquis ou d'enseignement en vigueur, prévues par le code de l'éducation.

Le diplôme de master ne peut être délivré qu'après validation de l'aptitude à maîtriser au moins une langue vivante étrangère.

2. ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Le master 1, qui fait suite à la licence d'études CAVAN, propose une formation spécialisée selon les deux orientations possibles en master 2 : un parcours "recherche" ou un parcours "professionnalisant". Ainsi certaines UE offrent un enseignement qui vise à approfondir la formation des étudiants dans le domaine de la réflexion théorique en histoire, esthétique, culture du cinéma et de l'audiovisuel. D'autres ECUE sont au confluent des deux, préparant aussi bien à la recherche qu'à une connaissance approfondie du milieu concerné.

Les UE V13CNC5 (pré-mémoire) et W215CNC5 (Mémoire et soutenance) ne font pas l'objet d'un cours. Elles sont dédiées à un travail personnel qui aboutit au second semestre à la rédaction et à la soutenance d'un mémoire.

Ainsi, la formation dans tous les domaines du Master 1 comporte deux axes principaux.

1°) Des cours portant aussi bien sur la théorie du cinéma et de l'audiovisuel, la connaissance du milieu, la méthodologie de la recherche.

2°) Un travail personnel

L'UE "Pré-mémoire" (S1) et l'UE "Mémoire" (S2), correspondent à un travail mené par chaque étudiant en concertation avec un enseignant qui est son **directeur de mémoire**. Il lui soumet son projet de recherche et **c'est seulement avec l'accord de son directeur que l'étudiant peut s'inscrire dans l'UE et soutenir son mémoire en fin d'année**.

Ces deux UE sont l'occasion pour les étudiants de commencer à définir leur perspective d'avenir auquel ils soumettent leur projet de recherche. Le mémoire auquel aboutit le travail personnel est le reflet de ce choix initial qui conditionne l'accès au master 2. Quelle que soit l'orientation choisie, chaque étudiant travaille au 1^{er} et au 2^{ème} semestres avec le même enseignant qui le conseille et qui est son **directeur de mémoire**.

→ LANGUE ÉTRANGÈRE

La langue vivante étrangère (V19L1V5) est un **enseignement obligatoire du 1er semestre**. Le diplôme de master ne peut être délivré qu'après validation de l'aptitude à maîtriser au moins une langue vivante étrangère. Elle représente 20 heures de cours (3 crédits) en M1 et 20 heures de cours en M2 (3 crédits). Pour toutes les informations pratiques, s'adresser dans les UFR, aux secrétariats concernés.

Liste des cours :

Allemand (W19AL1) – **Anglais** (W19AN1) - **Italien** (W19IT1) - **Arabe** (W19AR1) - **Occitan** (W19OC1) - **Catalan** (W19CA1) - **Portugais** (W19PO1) - **Chinois** (W19CH1) - **Russe** (W19RU1) - **Espagnol** (W19ES1)

3. CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

• Contrôle continu

Le contrôle continu des connaissances est de rigueur, comme en licence. Trois absences non motivées invalident l'inscription pédagogique. Les cas particuliers sont à soumettre directement à l'enseignant de l'UE concernée.

Si une note est égale ou supérieure à 10 dans le cours choisi, l'UE est acquise.

• L'évaluation

Il y a deux évaluations possibles pour chaque validation d'UE ou d'ECUE.

Quelles que soient les notes obtenues en 1^o évaluation, tous les étudiants peuvent se présenter aux examens de 2^o évaluation, sauf en langues vivantes.

Le principe de calcul de la note finale est le suivant : c'est la meilleure des deux notes qui est prise en compte.

• ECTS

Chaque UE est dotée d'un coefficient qui a son équivalent en ECTS.

Les éléments constitutifs de chacun des semestres totalisent 30 crédits.

Le diplôme obtenu confère 60 crédits européens (ECTS).

Un semestre obtenu par compensation interne confère la totalité des crédits européens prévus pour le semestre.

• Mentions

Le calcul de la mention se fait sur la base des deux derniers semestres du diplôme.

• Diplôme intermédiaire

Les étudiants ayant obtenu les 60 premiers crédits du master peuvent demander que leur soit délivré le diplôme de maîtrise. **L'intitulé de ce diplôme sera celui de la mention du master.**

• Dispense d'assiduité

Les étudiants dans l'impossibilité d'assister partiellement ou totalement aux cours doivent prendre contact avec leurs enseignants.

• Compensation – capitalisation

La compensation est organisée par semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues, pondérées par les coefficients.

À l'intérieur de chaque semestre il y a compensation entre UE et à l'intérieur des UE compensation entre ECUE, mais il n'y a **pas de compensation entre les deux semestres.**

La note du pré-mémoire (semestre 1) et celle du mémoire (semestre 2) entrent dans le système de la compensation.

La capitalisation s'applique à toutes les notes d'UE et d'ECUE égales ou supérieures à 10.

• Stages

Les UE V13CNC5 peuvent donner lieu à un stage dans le milieu professionnel. Le stage fait l'objet d'une législation adéquate. Il constitue un élément du pré-mémoire (semestre 1) et du mémoire à rendre en fin d'année.

• Les conventions de stage

Les informations sur les modalités de retrait des conventions de stage seront précisées à la rentrée.

Un stage à l'extérieur fait l'objet d'une convention entre l'entreprise et l'université dont la responsabilité juridique est engagée : un étudiant stagiaire reste en effet soumis au régime étudiant (sécurité sociale notamment). Il est donc absolument obligatoire de retirer un formulaire en trois exemplaires, de le faire viser par le responsable du master qui donne son accord préalable sur présentation d'un descriptif du stage. Les trois exemplaires originaux de la convention doivent être ramenés au secrétariat des masters accompagnés d'une attestation de responsabilité civile, au moins 15 jours avant le début du stage. Tout stage commencé sans la convention dûment signée par les trois parties (entreprise, étudiant, université) dégage la responsabilité de l'université(voir p. 13).

• Mutualisation des cours

1°) l'UE "**Politiques culturelles**" et l'UE "**Les arts du spectacle dans le monde actuel**" sont des tronc communs suivis par tous les étudiants du département (Cinéma et AV / Théâtre & Spectacle vivant).

2°) **Un accord pédagogique entre le master CAV et le master en ethnologie** a été mis en place :

• le cours "**Formes et enjeux de l'engagement documentaire**" de l'UE "**Histoire et Théorie du Cinéma et de l'Audiovisuel (1)**" est ouvert à des étudiants du master en ethnologie (10 étudiants au maximum) et en échange le cours "**Anthropologie et Littérature**" du département d'ethnologie (voir p. 22) sera ouvert à des étudiants du Master CAV (12 au maximum).

ORGANISATION DU MASTER 1

Semestre 1

CODES	Intitulé de l'ECUE	ECTS	CM maxi 50%	TD	heures par étudiant
V11CNC5	THÉORIES ET PRATIQUES EN CAV (1)	16	78	52	104
W111CNC5	POLITIQUES CULTURELLES	4	26		26
W112CNC5	MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE (1)	4		26	26
W113CNC5	HISTOIRE ET THÉORIE DU CAV (1)	4	52		26
W114CNC5	CONNAISSANCE DES ENTREPRISES DU CAV (1)	4		26	26
V12CNC5	INITIATION À L'ÉCONOMIE DU CAV	4	26		26
V13CNC5	PRÉ-MÉMOIRE	7			
V19L1V5	Langue vivante	3		20	20
	Total Semestre 1	30	104	52	130

Semestre 2

CODES	Intitulé de l'ECUE	ECTS	CM maxi 50%	TD	heures par étudiant
V21CNC5	THÉORIES ET PRATIQUES EN CAV (2)	30	78	52	104
W211CNC5	LES ARTS DU SPECTACLE AUJOURD'HUI	5	26		26
W212CNC5	MÉTHODOLOGIE (RECHERCHE/PRATIQUE) (2)	5		26	26
W213CNC5	HISTOIRE ET THÉORIE DU CAV (2)	5	52		26
W214CNC5	CONNAISSANCE DES ENTREPRISES DU CAV (2)	5		26	26
W215CNC5	MÉMOIRE ET SOUTENANCE	10			
	Total Semestre 2	30	78	52	104
	TOTAL M1	60	182	104	234

MASTER 1 - 1er SEMESTRE

V11CNC5 - THÉORIES ET PRATIQUES EN CAV(1)

W111CNC5 - POLITIQUES CULTURELLES

M. AMALVI

LES POLITIQUES CULTURELLES EN FRANCE

Histoire des politiques et des pratiques culturelles en France, du Front Populaire à aujourd'hui.

Deux axes :

- axe chronologique : évolution du rôle de l'état en quelques grandes étapes. Front Populaire, gouvernement de Vichy et Résistance, Vème République (d'André Malraux à Jack Lang), etc.
- axe thématique : les politiques et les pratiques culturelles selon les domaines artistiques spécifiques (théâtre, cinéma, littérature, etc.). La conservation matérielle et valorisation patrimoniale des créations culturelles et artistiques françaises du XXe siècle.

Quelques aperçus du cours :

- Des lieux (conservation matérielle) : Bibliothèque nationale de France (patrimoine littéraire) / Maison Jean Vilar d'Avignon (patrimoine théâtral) / Musée d'Orsay (patrimoine artistique du XIXème siècle) / Centre Georges Pompidou-Beaubourg (patrimoine artistique du XXème siècle)
- Des expositions (valorisation patrimoniale) : Henri Cartier-Bresson (2003), Jean-Paul Sartre (2005), René Char (2007) Ambroise Vollard (2007) au musée d'Orsay, Paris-Moscou, Paris-Vienne, Paris-Berlin, Roland Barthes, Samuel Beckett au Centre Pompidou.

W112CNC5 - MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE ET DE LA PRATIQUE

Prendre un des deux cours suivants (26h)

Mme DELAPORTE

ÉCRANS ET REPRÉSENTATIONS SOCIALES

À partir de l'analyse d'objets filmiques appartenant à des genres, époques et médias variés, l'objectif de ce cours est d'étudier les modalités de représentation à l'écran de différents groupes sociaux et archétypes socio-culturels, examinant par là les rapports entre Cinéma(s) et Société(s). Chaque séance permet d'approfondir une problématique singulière, au croisement de la sociologie du cinéma et des études culturelles (par exemple : « les rapports de classe dans le cinéma de Frank Capra », « les stéréotypes raciaux dans la comédie française contemporaine », « les identités de genre à la télévision »). Ce cours de méthodologie a plus largement vocation à transmettre aux étudiant-e-s des éléments concrets pour les accompagner dans la rédaction de leur mémoire de recherche (problématisation d'un sujet, positionnement théorique et paradigmatique, constitution d'une bibliographie, méthodes d'analyse de corpus filmique et non-filmique, systèmes de référencement des sources, normes universitaires de présentation, rédaction du pré-mémoire, etc.).

Une bibliographie détaillée sera remise aux étudiant-e-s lors du premier cours.

M. DEVILLE

LES REPRESENTATIONS DE LA NATURE AU CINEMA

En nous appuyant sur des exemples d'études de films (*L'Aurore* de Friedrich Murnau, *Les Habitants* d'Artavazd Pelechian), de cinéastes (F.J. Ossang, Raymonde Carasco, Alain Guiraudie...), de motifs (la montagne au cinéma) ou de questions (insurrection, révolution et palingénésie...), nous tenterons de circonscrire une méthode pour aborder la vaste question des représentations de la Nature au cinéma. Chemin faisant, nous aborderons l'ensemble des aspects méthodologiques de la recherche universitaire : techniques de la recherche documentaire en bibliothèque et sur internet ; constitution d'une bibliographie et d'un corpus ; analyse de textes théoriques ; élaboration d'une problématique et construction du plan du mémoire ; normes rédactionnelles.

W113CNC5 - HISTOIRE ET THÉORIE DU CINÉMA ET DE L'AUDIOVISUEL (1)

Prendre les deux cours.

Mme SCHEINFEIGEL

LA FICTION – Des trucages originaires à l'imagerie contemporaine, les 4 « M » de l'imaginaire du cinéma : Magie...Mouvement ... Montage ... Métamorphose.

Autrefois, caméra analogique et film-pellicule, les images filmées sont transcendées par les trucages qui sont l'œuvre du montage. Maintenant, caméra numérique et support immatériel (infographie, image de synthèse), les trucages sont élaborés par les caméras qui se comportent comme des ordinateurs. Or, des fictions des débuts à celles d'aujourd'hui, l'imaginaire du cinéma a toujours été potentiellement infini grâce aux trucages qui viennent se fondre, avec d'autres opérations d'écriture filmique, dans les processus du montage.

Les trucages, d'abord mis au point par un magicien, Georges Méliès, puis par Émile Cohl ou Segundo de Chomon parmi d'autres créateurs notables, ont d'emblée servi à élaborer une pure pensée-cinéma : pensée-Mouvement, pensée Métamorphose, assise sur les pouvoirs de la Magie et ceux du Montage. Le cours explorera cette dimension qui s'inscrit dans un contexte historique du cinéma dont on rappellera les caractéristiques essentielles. Une bibliographie et une filmographie détaillées seront communiquées lors de la 1^{ère} séance.

Mme SAVELLI

FORMES ET ENJEUX DE L'ENGAGEMENT DOCUMENTAIRE

En nous appuyant sur un ancrage théorique mis en image (A. Bazin, M. Boukala, M. Foucault, G. Didi-Huberman, F. Niney, S. Lindeperg, J. Rancière), nous chercherons à délimiter une pensée de l'engagement dans les écritures documentaires pour essayer de comprendre d'où viennent les films et comment ils se font. Notre approche portera sur la genèse du geste créatoriel dans l'histoire des formes documentaires depuis l'après-guerre. Du néo-réalisme au *post amateur* en passant par le cinéma expérimental, direct et militant, nous étudierons la « creativemethod » de cinéastes engagés dans un rapport esthétique et politique au monde. En d'autres mots, nous nous attacherons à l'*éthique* qui conduit à l'instauration des œuvres au travers de la relation qui s'établit à l'écran entre la vie et ses représentations.

Une bibliographie et une filmographie détaillées seront remises aux étudiants en début de cours.

Mr Gaetano GARCIA – Département d'ethnologie– ce cours est ouvert à 10 étudiants de l'UE «Histoire et théorie du cinéma et de l'audiovisuel»qui, en échange, accueillera 10 étudiants du master ethnologie.

ANTHROPOLOGIE ET LITTÉRATURE

Comment les écritures littéraires génèrent-elles des significations et des jugements sur la réalité ? Nous pouvons émettre l'hypothèse que lorsque nous imaginons des transferts sémantiques dont les figures d'un récit romanesque ou autobiographique peuvent être les vecteurs, nous sommes confrontés à des suggestions susceptibles de se prolonger dans une connaissance anthropologique des faits sociaux et historiques ainsi qu'à des formes de confrontation à l'altérité posant la question de la présence à soi de l'anthropologue sur le terrain. Ces écritures nous permettent également de penser autrement/des relations sociales et des pratiques rituelles, qui, tout en étant l'effet d'une altération narrative et théâtrale de la réalité, ne sont pas moins des miroirs (soient-ils déformants) ou des tableaux (soient-ils cryptés) d'un contexte, d'une époque, d'un milieu. À partir de ce point de vue, le cours interrogera la dimension littéraire de certains travaux ethnologiques et vice-versa les qualités « ethnologiques » de certains textes littéraires. Cette réflexion sera également accompagnée d'une analyse des notions discursives de /fiction/, /exotisme/, /observation participante/.

W114CNC5 - CONNAISSANCE DES ENTREPRISES DU SPECTACLE (1)

Prendre un des deux cours suivants (26h)

M. LALOU

Un « producteur », qu'est-ce que c'est ?

À partir de 30 ans d'expérience de producteur, une approche concrète du rôle et des missions du producteur. Des exemples de productions audiovisuelles et cinématographiques permettront de raconter l'artistique, le financier, l'organisationnel d'une œuvre, en explorant la relation auteur, réalisateur, production ainsi que les phases de production d'un projet, développement, financement, production, post-production, livraison, promotion et diffusion. Dans un deuxième temps, nous approfondirons l'approche économique du travail de producteur. Combien coûte une image ? Nous allons travailler à partir d'extraits de documentaires, de fiction, d'émissions, et il s'agit de comprendre de quoi est constituée une image et comment cela influe sur son coût. Les grandes typologies de financement seront évoquées. Une approche à la fois ludique et concrète de l'économie de l'audiovisuel et du cinéma.

M. TRIAS

GÉNÉTIQUE DU FILM ET ANALYSE DE CRÉATION

Ce cours vise à montrer l'intérêt des archives et des documents préparatoires à la réalisation pour enrichir l'analyse d'un film, notamment dans le cadre du mémoire de recherche. Centré sur l'étude des processus de création cinématographique, ce cours présentera, au travers de quelques cas concrets, les différents documents qui permettent de retracer la genèse de la fabrication du film et de questionner les choix de création : étapes et versions du scénario, découpage, storyboard, plan de travail, dépouillements, notes d'intention, esquisses de décor, feuilles de service, photographies de tournage, correspondances, entretiens... Les étudiants seront amenés à réaliser des travaux d'analyse d'après scénarios ou documents d'archives.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

BERGALA Alain, *L'hypothèse-cinéma*, Cahiers du cinéma, 2002 ; chap. VII « Pour une analyse de création ».

BERTHEVAS Christelle, DES PALLIERES Arnaud, *Michael Kohlhaas. Scénario*, Le bord de l'eau, 2014 (ce film sera au centre de la filmographie du cours).

BOURGET Jean-Loup, FERRER Daniel (dir.), *Genesis n° 28 : « Cinéma »*, J. M. Place, 2007.

DE BIASI Pierre-Marc, *Génétiq ue des textes*, CNRS éditions, coll. « Biblis », 2011.

V12CNC5 –ÉCONOMIE DU CINÉMA ET DE L’AUDIOVISUEL

Mme ROBIC DIAZ

PERSPECTIVES SOCIO-ECONOMIQUES DU CINEMA ET DE L’AUDIOVISUEL

Cet enseignement s’inscrit dans une double optique : d’une part fournir aux futurs étudiants-chercheurs les outils socio-économiques nécessaires à la compréhension globale d’une œuvre filmique depuis sa genèse, mise en contexte dans un cadre financier de production, jusqu’à la dimension perceptive et sociologique de sa mise à disposition du public et des recettes engrangées ; d’autre part, permettre aux futurs professionnels de bénéficier d’un premier contact avec le milieu du cinéma et de l’audiovisuel grâce à des rencontres avec des intervenants clefs du secteur.

V13CNC5 – PRE-MÉMOIRE (Travail personnel)

PAS DE COURS : ÉLABORATION D’UN PROJET PERSONNEL

Les sujets choisis peuvent être variés mais dans tous les cas, l’étudiant travaille en concertation avec un enseignant du master 1 avec lequel il a un entretien préalable et qui est son directeur de mémoire.

Attention : l’étudiant ne pourra valider cette UE que si le directeur de mémoire a donné son accord pour le sujet de recherche.

Le sujet de mémoire doit être déposé au secrétariat du master au plus tard le 15 octobre 2017.

Tous les travaux effectués dans le cadre de cette U.E. sont les éléments qui entreront dans la constitution du mémoire du 2^{ème} semestre.

Deux options principales :

1°) Un travail théorique

Choisir un sujet de réflexion en rapport avec les domaines suivants : histoire, esthétique, économie, sociologie du cinéma & audiovisuel et du multimédia.

- *Rédiger une bibliographie détaillée et commentée en rapport avec le sujet, et l’esquisse détaillée d’une problématique.*
- Ce travail correspond à la préparation du mémoire qui sera entièrement développé au 2^{ème} semestre.

2°) A partir d’un travail pratique, développer une réflexion théorique, deux possibilités :

- Une réalisation : écriture de film (scénario, découpage, traitement), réalisation d’un très court-métrage ou d’une séquence cinéma ou vidéo, **afin de réfléchir sur la création artistique.**
- Un stage en entreprise : il permet l’observation **et l’analyse du milieu des arts.** À la fin du stage, l’étudiant stagiaire rédige un rapport. Ce rapport doit comporter obligatoirement les éléments suivants : description de l’entreprise d’accueil / de la fonction occupée / du travail accompli + bilan personnel du stage.

Attention !

Le stage répond à un règlement précis et suppose un fonctionnement établi comme suit : une convention de stage est établie entre l'entreprise d'accueil et l'université. L'étudiant est encadré dans l'entreprise par un directeur (ou tuteur) de stage. Le stage a un rapport direct et étroit avec l'enseignement du diplôme. **Le responsable pédagogique de la filière et le directeur de mémoire sont informés du stage (lieu, date, entreprise, durée).** L'étudiant cherche les entreprises d'accueil et il remplit sa convention en ligne sur son ENT via l'application P-Stage.

ÉVALUATION

Quel qu'il soit, le travail est noté par le directeur de mémoire. Il est approfondi au 2^{ème} semestre. Les choix du 1^{er} semestre engagent donc ceux du 2^{ème} semestre.

MASTER 1 - 2ème SEMESTRE

V21CNC5 - THÉORIES ET PRATIQUES EN CAV

W211CNC5 - LES ARTS DU SPECTACLE AUJOURD'HUI

Tronc commun cinéma/théâtre (13h x 2)

Mme Alix DE MORANT

DANSE ET CINEMA. POETIQUE DU CORPS A L'ECRAN

« La danse, à toute époque, comme le cinéma demain est chargée de réunir la plastique à la musique, par le miracle du rythme à la fois visible et audible, et de faire entrer toutes vives dans la durée les trois dimensions de l'espace », écrivait en 1927 l'historien d'art Elie Faure. Laissant de côté les films de genre (comédie musicale), ce cours éclairera des périodes clés de l'histoire des rapports de la danse et du cinéma, du proto-cinéma jusqu'aux ciné-danses expérimentales, tout en mettant l'accent sur la cinéphilie des chorégraphes des années 80-2000. On explorera le film de danse et le phénomène de la vidéodanse qui rassemble un public toujours plus large dans des festivals qui lui sont entièrement dédiés comme le rôle de la fiction chorégraphique qui pousse les chorégraphes à délaisser le plateau pour lui préférer la caméra. On étudiera aussi les opérations de remédiation du cinéma, vu comme un répertoire de gestes et d'affects, vers la danse. On étudiera également le rôle joué actuellement par la captation et la création numérique dans la conservation des œuvres chorégraphiques.

Bibliographie conseillée

Aubenas Jacqueline, *Filmer la danse*, Bruxelles-Communauté française de Belgique, La renaissance du livre, 2006.

Branningan Eri, *Dance film : choregraphy and the Moving*, Oxford University Press, USA, 2011

Bouquet Stéphane, *Danse/Cinema*, Paris, CND/Capricci, 2012

Hayes Marisa et Boulègue Franck, *Art en mouvement : recherches actuelles en ciné-danse*, Newcastle, Cambridge Scholars Publishing, 2015.

Tomasovic Dick, *Kinotanz, l'art chorégraphique au cinéma*, Paris, Presses universitaires de France, 2009

M. GOUDARD

LE CIRQUE DU CINEMA AUX NOUVEAUX MEDIAS

Les images animées habitent depuis toujours les rêves de spectacles de l'humanité. Par exemple, l'imaginaire et la créativité des artistes du cirque et du cinéma nourrissent le dialogue entre le vivant et sa dématérialisation par l'image enregistrée. Du cinéma des premiers temps à Alex de la Iglésia, des studios Sennett à Adrien Mondot, nous nous intéresserons, dans cette partie du cours, à quelques aspects historiques, économiques et esthétiques de ces relations entre arts du cirque et cinéma ou nouveaux médias, pour considérer ce qu'elles ont produit et produisent aujourd'hui de techniques, formes, œuvres, fictions, documents, qui éclairent la compréhension des deux champs que réunit notre département cinéma-théâtre.

A consulter :

Screencircus. Le cirque, laboratoire de nouvelles images, Stradda, 35, printemps 2015.

W212CNC5 -MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Prendre un des deux cours suivants (26h)

M. LE BIHAN

CONCEVOIR, PREPARER, ECRIRE ET PRESENTER UN MEMOIRE UNIVERSITAIRE

Ce cours de méthodologie se veut un complément à l'accompagnement individualisé des étudiants par leur directeur de recherche dans la conception, la préparation, l'écriture et la présentation du mémoire universitaire de recherche (W215CNC5). Nous traiterons, au travers d'un enseignement « panoramique » des méthodes et normes comme d'exercices pratiques fondés sur l'examen de cas, des questions relatives aussi bien à l'utilisation des sources bibliographique et documentaire, à l'« organisation » des corpus, à l'élaboration d'une problématique, à la structuration d'un mémoire, à la conception des annexes, aux régimes rhétoriques et stylistiques de la rédaction, ainsi qu'aux normes de présentation des mémoires universitaires.

Bibliographie indicative

BEAUD Michel, *L'art de la thèse. Comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du Net*, Paris : La Découverte, coll. « Grands repères. Guides », 2006.

ECO Umberto, *Comment écrire sa thèse (1977-2015)*, Paris : Flammarion, 2016.

M. BOULANGÉ

PENSER LE CINÉMA FRANÇAIS CONTEMPORAIN : CRÉATION, CONCEPT D'AUTEUR, INDUSTRIE CULTURELLE

«Le cinéma français existe-il vraiment ?» s'interrogeait le cinéaste Arnaud Desplechin en 2004. Les crises récurrentes et les mutations récentes de la filière cinématographique ont amené les créateurs à s'adapter, à repousser certaines frontières pour arpenter de nouveaux territoires, voire même, pour certains d'entre eux à expérimenter de nouvelles formes.

Il s'agira d'identifier et de questionner les principales caractéristiques du cinéma français, ses symptômes (langue, discours, paysages, économie, censure, thèmes, corps et visages, genres) au regard de son évolution historique contemporaine. L'objectif de ce cours est d'acquérir les outils généraux pour délimiter un champ de recherche, formuler une problématique, construire un raisonnement, analyser les sources afin de comprendre les spécificités d'une cinématographie nationale où règne trop souvent encore la seule notion d'auteur ou bien alors la loi du marché. Une bibliographie indicative sera proposée en début de cours

W213CNC5 - HISTOIRE ET THÉORIE DU CINÉMA ET DE L'AUDIOVISUEL (2)

Prendre un des deux cours suivants (26h)

Mme SCHEINFEIGEL

CINÉMA ET HISTOIRE : le renouvellement des formes du cinéma au milieu du XXème siècle

Le milieu du XX^e siècle a été marqué sur tous les continents par des ruptures politiques, culturelles, sociologiques sans précédent, surgies de la seconde guerre mondiale. Ces ruptures se sont inscrites dans le cinéma qui a produit à partir des années quarante des formes filmiques nouvelles, en relation directe avec sa façon de penser ses rapports à l'imaginaire (la fiction) et à la réalité (le documentaire).

C'est ainsi que du Néo-Réalisme à la Nouvelle Vague, en passant par le Cinema Direct, le Free Cinema ou encore le Cinema Novo, une constellation de cinéastes invente un paysage

cinématographique "moderne". Les cinéastes en question s'appellent Roberto Rossellini, Michelangelo Antonioni, Pier Paolo Pasolini, Jean Rouch, Alain Resnais, Chris Marker, Jacques Rozier, Agnès Varda, Jean-Luc Godard, François Truffaut, Orson Welles, John Cassavetes, Robert Gardner, Shirley Clarke, Pierre Perrault, Glauber Rocha, Akira Kurosawa, etc. Tous ont transformé de manière significative et durable l'institution du cinéma dans laquelle régnait jusque là une ligne de partage bien établie entre la fiction et le documentaire car presque tous, rompant avec la tradition des studios, ont commencé à faire des films en lien avec la réalité ambiante. Le cours abordera les formes de leurs inventions filmiques qui constituent aujourd'hui une des grandes étapes de l'histoire du cinéma. Une bibliographie et une filmographie détaillées seront communiquées lors de la 1^{ère} séance.

Mme FEENSTRA

L'ANTHROPOLOGIE VISUELLE DU PAYSAGE : UNE APPROCHE PHOTOGRAPHIQUE

Dans ce cours nous étudierons la façon de cartographier les paysages dans la peinture, la photographie, le cinéma et les installations. Des approches anthropologiques, historiques et esthétiques seront développées. Puis, à partir de textes sur la micro-histoire de Carlo Ginzburg, nous appliquerons un concept du paysage à différents contextes culturels afin de réfléchir à la visualisation du paysage en cinéma, ou par le cinéma.

Bibliographie indicative

Michel Collot, *La Pensée-Paysage*, Paris, Actes Sud, 2011

Martin Lefebvre (dir.), *Landscape and Film*, Taylor and Francis Group, New York, 2006

Jean Mottet (dir.), *Les paysages du cinéma*, Paris, Ed. Champ Vallon, 1999

Maurizia Natali, *Image-Paysage, Iconologie et cinéma*, Paris, PUV, 1996

W214CNC5 - CONNAISSANCE DES ENTREPRISES DU SPECTACLE (2)

Prendre un des deux cours suivants (26h)

Mme GEORGE-MOLLAND

DE L'INNOVATION EN ENTREPRISE A LA RECHERCHE-CREATION UNIVERSITAIRE

Ce cours propose une réflexion sur la façon dont la recherche -dans le monde socio-économique ou à l'université - s'empare des questions de développement technique et technologique dans une perspective de renouvellement des pratiques et des formes audiovisuelles (de l'œuvre cinématographique classique aux œuvres numériques émergentes invitant au dépassement des frontières disciplinaires). Le cours s'appuiera sur une variété d'exemples, et des entretiens avec des professionnels. Il donnera aussi l'occasion d'initier les étudiants aux méthodologies de recherche-création alliant réflexion théorique et pratique artistique.

Bibliographie indicative

J. Malthête, S. Salmon, *Recherches et innovations dans l'industrie du cinéma - Les cahiers des ingénieurs Pathé (1906-1927)*, 2017.

P. L. Landry, *L'artiste universitaire, l'artiste théoricien: vers un paradigme intellectuel et artistique de recherche-création*, 2017.

Bilans 2007-2010 et //2011-2013// du RIAM //(en ligne), site du CNC.

Mme SAVELLI

POLITIQUES DE CRÉATION DOCUMENTAIRE

Ce cours a pour objectif l'étude de l'économie du cinéma documentaire en France, depuis les années quatre-vingt jusqu'aux récentes mutations liées aux écritures numériques. Il s'agira d'étudier la structuration professionnelle du secteur, de l'écriture au financement des œuvres, de

leur production à leur diffusion. Nous interrogerons dans le même temps les esthétiques résultant de cette fabrique documentaire qui représente la possibilité d'un « autre » cinéma face à l'industrie cinématographique. Notre approche consistera à créer du lien entre théorie et pratique en nous appuyant sur des études chiffrées, sur des extraits de films et sur des rencontres avec différents professionnels tout au long du semestre.

Une bibliographie détaillée sera remise aux étudiants en début de cours.

W215CNC5 -MÉMOIRE ET SOUTENANCE

PAS DE COURS. TRAVAIL PERSONNEL.

Concertation avec le directeur de mémoire contacté au 1er semestre. À la fin du semestre, l'étudiant remet à son directeur un mémoire qui développe le travail entrepris au 1^o semestre dans le cadre de l'UE V13CNC5 (pré-mémoire). **Le mémoire ne doit pas excéder 40 pages, annexes comprises.**

Deux axes de réflexion sont possibles :

1^o) À partir d'une recherche théorique

Approfondir la recherche du 1er semestre : élaborer un mémoire (entre 30 et 40 pages maximum) selon une problématique = la mise en rapport d'un corpus et d'une ou plusieurs questions théoriques qui peuvent relever des champs suivants : l'esthétique, l'histoire, la sociologie, l'économie des arts. Travail à mener en concertation avec le directeur de mémoire.

2^o) À partir d'un travail pratique (réalisation ou stage)

La réalisation, qui peut être présentée sous forme d'une maquette écrite et commentée, est l'enjeu **d'une réflexion sur la création artistique** aboutissant à un mémoire (entre 30 et 40 pages maximum).

Le stage, qui a d'abord fait l'objet d'un rapport, **devient un élément de réflexion sur le milieu de l'art**. Il donne lieu à l'écriture d'un mémoire (entre 30 et 40 pages maximum, hors annexes).

Deux possibilités :

- Les questions abordées peuvent rejoindre celles de la recherche théorique (économie, sociologie, histoire, etc.) et préparer ainsi la poursuite des études en master 2 recherche.
- Elles peuvent concerner plus spécifiquement la dimension professionnelle du milieu de l'art et préparer ainsi à l'entrée en master 2 professionnel.

ÉVALUATION

Le mémoire fait l'objet d'une soutenance devant un jury

Attention

Qu'il soit d'inspiration théorique ou pratique, le mémoire de master 1 permet d'évaluer l'aptitude au travail dit « de recherche ». Il conditionne, en effet, l'entrée en master 2 recherche et en master 2 professionnalisant. Il doit donc satisfaire à des critères qui sont notamment détaillés dans les cours de méthodologie de la recherche (W112CNC5) : choix d'une problématique, constitution d'un corpus, organisation de la pensée, niveau de langue écrite, bibliographie, recherches à l'extérieur de l'université, connaissance du milieu, etc.

MASTER 2

ARTS DU SPECTACLE

CINÉMA ET AUDIOVISUEL

LA DEUXIÈME ANNÉE (NIVEAU MASTER 2)

Sauf cas de validation, l'accès au Master 2, quel que soit le parcours, est subordonné à l'obtention des 60 premiers crédits.

La filière cinéma du département des Arts du spectacle propose, dans le prolongement du Master 1, trois parcours en Master 2 :

Le passage en **master 2 Recherche** se fait **sur critères exclusivement pédagogiques (obtention du M1)**.

Le passage en **master 2 Professionnalisant** s'effectue sur **dossier et entretien** oral en fonction des capacités d'accueil de la formation.

MASTER RECHERCHE	MASTER PROFESSIONNEL	MASTER PROFESSIONNEL
<p style="text-align: center;"><u>Parcours</u> ETUDES CINÉMATOGRAPHIQUES ET AUDIOVISUELLES <i>Préparation aux études doctorales</i></p>	<p style="text-align: center;"><u>Parcours</u> MÉTIERS DE LA PRODUCTION <i>Préparation spécifique</i></p>	<p style="text-align: center;"><u>Parcours</u> DOCUMENTAIRE DE CRÉATION (ATELIERS VARAN) <i>Préparation spécifique</i></p>

LE MASTER RECHERCHE

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Ce master a pour objet d'initier les étudiants à la recherche et il vise à confirmer leurs aptitudes à une telle activité. Le diplôme est délivré par un jury après évaluation des travaux. À cette fin, le contrôle des connaissances comporte l'évaluation des UE et la soutenance d'un mémoire devant un jury d'au moins deux enseignants-chercheurs.

Le master recherche accueille les étudiants en Cinéma et Audiovisuel qui souhaitent acquérir une formation de haut niveau en vue, soit de la poursuite des études en troisième cycle (doctorat), soit d'une intégration dans le milieu professionnel concerné.

ORGANISATION D'ENSEMBLE

Comme pour le master 1, la formation est semestrielle et elle comporte trois axes principaux.

- 1°) Les cours magistraux(W311CNC5, W312CNC5, W314CNC5 et W411CNC5)
- 2°) Un séminaire «recherche» (W313CNC5 et W412CNC5)

Les étudiants assistent à un cours obligatoire et des rencontres spécifiquement organisées dans le cadre du séminaire, réparti sur les deux semestres. Ils suivent par ailleurs les colloques et conférences organisés dans le cadre du Centre de Recherche RIRRA21 (Représenter et Inventer la Réalité du Romantisme à l'Aube du 21ème siècle –voir p. 35).

3°) Le projet personnel (W315CNC5 et W412CNC5)

Ces 2 UE, qui constituent une préparation active à la recherche, correspondent à un travail mené par l'étudiant, en concertation avec un directeur/une directrice de recherche.

Deux types de situation introduisent aux techniques de recherche :

- L'élaboration d'un mémoire.
- Un stage en entreprise ou un travail artistique donnant lieu à une «recherche appliquée», en cinéma.

CONDITIONS D'ACCÈS

Critères pour l'admission

Dans le respect des habilitations ministérielles, l'accès au master 2 est subordonné, sauf cas de validation, à l'obtention des 60 premiers crédits (les 2 semestres de master 1).

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Le contrôle continu des connaissances est de rigueur, comme en master 1. Il n'y a pas de dispense d'assiduité possible.

1°) L'évaluation

- Si l'étudiant obtient une note égale ou supérieure à 10 dans l'UE, elle est acquise.
- Chaque UE est dotée d'un coefficient qui a son équivalent en ECTS = valeur de l'UE en crédits européens.
- Il y a 2 évaluations possibles pour chaque UE ou ECUE.
- Quelles que soient les notes obtenues en 1^{ère} évaluation, tous les étudiants peuvent se présenter aux examens de la 2^{ème} évaluation.
- Le principe de calcul de la note finale est le suivant : la meilleure des deux notes est prise en compte.
- Une session d'examen = contrôle continu du semestre 1 et du semestre 2.

2°) Semestrialisation et compensation

- Toutes les UE d'un même semestre se compensent.
- Pas de compensation entre les 2 semestres.
- L'année est obtenue dès lors que les 2 semestres sont validés.

3°) Le séminaire

Deux éléments entrent dans la notation:

- Un travail écrit remis dans le cadre du cours obligatoire.
- Un travail écrit à partir des conférences, colloques et autres évènements proposés hors cours.

4°) Pré-mémoire et mémoire

Au premier semestre, le travail est évalué par le directeur de mémoire.

Au second semestre, le travail est évalué en soutenance par un jury pédagogique composé du directeur de mémoire et d'un autre directeur de recherche de la spécialité.

Cette soutenance est organisée en une session obligatoire qui peut aller jusqu'au 22 septembre 2018.

ORGANISATION DU MASTER 2

Semestre 3

CODES	Intitulé de l'ECUE	ECTS	CM maxi 50%	TD	heures par étudiant
V31CNC5	LA RECHERCHE EN CAV (1)	27	52	52	104
W311CNC5	LE CINÉMA ET LES AUTRES ARTS	5	13	13	26
W312CNC5	HISTOIRE ET THÉORIE DU CAV	4	13	13	26
W313CNC5	SÉMINAIRE DE FORMATION À LA RECHERCHE (1)	4	13	13	26
W314CNC5	CULTURES AUDIOVISUELLES	4	13	13	26
W315CNC5	PRÉ-MÉMOIRE	10			
V39L1V5	Langue Vivante	3		20	20
	Total Semestre 3	30	52	72	124

Semestre 4

CODES	Intitulé de l'ECUE	ECTS	CM maxi 50%	TD	heures par étudiant
V41CNC5	LA RECHERCHE EN CAV (2)	30	26	26	52
W411CNC5	LES ŒUVRES-ANALYSE ET INTERPRÉTATION	5	13	13	26
W412CNC5	SÉMINAIRE DE FORMATION À LA RECHERCHE (2)	5	13	13	26
W413CNC5	MÉMOIRE ET SOUTENANCE	20			
	Total Semestre 4	30	26	26	52
	Total M2				176

MASTER 2 - 1er SEMESTRE

V31CNC5 - LA RECHERCHE EN CAV (1)

W311CNC5 - LE CINÉMA ET LES AUTRES ARTS

Prendre les deux cours.

Mme SCHEINFEIGEL (13h)

LE CINÉMA DANS L'HISTOIRE DES SPECTACLES D'IMAGES

À sa naissance, le cinéma, le « 7^e art » selon Ricciotto Canudo, hérite d'une triple tradition : les arts et les techniques de la représentation ; les pratiques et les techniques de l'observation du monde ; les spectacles d'images (ombre chinoise, lanterne magique, fantascopie) et les spectacles vivants (théâtre, opéra).

Aujourd'hui le cinéma n'est plus le 7^o art. Il est à son tour un « 1^{er} art » car il est à l'origine d'une multiplicité de dispositifs et de spectacles d'images mouvantes/sonores. Sentiment de progrès pour les uns, de perte ou de nostalgie, voire de peur de la dissolution du cinéma, pour les autres. Quoiqu'il en soit, la forme contemporaine de conscience historique du cinéma a considérablement évolué. L'évolution se manifeste à l'intérieur du cinéma lui-même et elle se reflète aussi bien dans les autres arts actuels des spectacles d'images (arts numériques, installations, etc).

Une bibliographie détaillée sera donnée au début du cours.

Ce cours qui explore des questions liées à l'histoire et à l'esthétique du cinéma, s'articule au cours de Mme Chatelet, plus axé sur des questions concernant les pratiques audiovisuelles contemporaines.

Mme CHATELET (13h)

LES PROCESSUS D'APPROPRIATION DU CINÉMA DANS L'ART CONTEMPORAIN

Dans la continuité du cours dispensé par Mme Scheinfeigel, ce cours vise à repenser la relation cinéma-arts plastiques. Il traitera plus spécifiquement des formes d'appropriation du cinéma en art contemporain.

Si depuis son apparition, le cinéma a inspiré plus ou moins directement un grand nombre d'artistes, ses films constituent aujourd'hui un support spécifique dans les pratiques artistiques contemporaines d'appropriation. Il s'agira à partir d'analyses d'œuvres, d'examiner d'abord selon quelles modalités les artistes plasticiens recyclent le cinéma, et comment les technologies numériques ont modifié le rapport au matériau filmique et à sa réappropriation. Nous nous attacherons ensuite, aux enjeux théoriques de ces pratiques appropriationnistes, dans la mesure où elles remettent en cause aussi bien l'acte créateur que le statut d'artiste ou encore le droit d'auteur.

M BOULANGE

LES AFFICHES DE CINÉMA : UN MONDE A REDECOUVRIR

Autrefois détruites sans ménagement, les affiches sont aujourd'hui devenues de précieux témoignages des cinématographies passées, objets de décoration appréciés et même, pour certaines d'entre elles, œuvres d'art recherchées dotées d'une véritable valeur marchande. Pour une meilleure connaissance de ce que peuvent véritablement représenter ces affiches, nous nous pencherons sur les différents aspects de leur création, de leurs techniques de fabrication, sur leur finalité et usages multiples et pour finir, sur la manière dont les conservent désormais toutes les grandes cinémathèques.

Le cœur du cours sera néanmoins consacré à une étude de l'évolution des formes esthétiques à travers la notion de genres et donnera lieu à une épreuve écrite portant sur l'analyse comparée de plusieurs affiches.

Une bibliographie sera communiquée en début de semestre.

W313CNC5 - SÉMINAIRE DE FORMATION À LA RECHERCHE (1)

Mme FEENSTRA –(26 H)

LES FORMES DE LA MÉMOIRE ET LES ÉCRITURES DE L'HISTOIRE (I)

Les formes visuelles et sonores de la mémoire permettent de réfléchir sur la façon d'écrire l'Histoire. Dans ce séminaire nous étudierons dans un premier temps des textes fondateurs sur le témoin, l'événement, les archives. Dans un deuxième temps le cours mènera une réflexion théorique sur les écritures de l'Histoire et les formes de la mémoire (« *mémoire collective* » de M. Halbwachs, « *post-memory* » de M. Hirsch, *Les lieux de mémoire* de P.Nora). On y abordera plusieurs exemples de cinéma national à la lumière de leur contexte politique : notamment, la situation espagnole après la dictature franquiste (1939-1975), le cinéma français et sa reprise de l'Histoire (films sur la période de l'occupation nazie), le cinéma allemand après la chute du mur de Berlin, le cinéma argentin après la dictature militaire de 1983.

Bibliographie communiquée en cours.

PRÉAMBULE : FONCTIONNEMENT DU SÉMINAIRE POUR LES 2 SEMESTRES

Deux types d'activité composent le séminaire :

1°) Activité au choix

Les étudiants sont obligés d'assister à des rencontres qui leur sont proposées soit dans le cadre du séminaire du master 2 au 1er semestre (W313CNC5) et au 2° semestre (W412CNC5), soit dans le cadre du RIRRA21 (Campus ST Charles).

Le RIRRA21 est le laboratoire de recherche auquel sont adossés le master recherche et le doctorat en arts du spectacle, mention cinéma & audiovisuel. Les enseignants et les étudiants chercheurs de la mention en sont tous membres. Dans ce cadre, ils organisent des journées d'étude, des journées doctorales, des conférences et des colloques qui peuvent faire l'objet d'un compte-rendu critique par chaque étudiant du séminaire.

Toutes les activités et le calendrier du RIRRA21 sont publiés en ligne sur son site : <http://www.univ-montp3.fr>, onglet «La recherche» / «Centres de recherche» / «RIRRA21».

2°) Cours magistral obligatoire

À chaque semestre, il est proposé un enseignement obligatoire, suivi par tous les étudiants.

3°) L'évaluation

L'évaluation se compose donc de 2 notes : celle obtenue pour le compte-rendu* de la ou les conférences suivies en-dehors du cours et celle obtenue dans le cadre du cours obligatoire*.

La note attribuée au séminaire correspond à la moyenne de ces deux notes.

* *Compte-rendu : libre choix de la (ou les) conférences commentées. A la fin de chaque semestre les étudiants remettent leur compte-rendu à leur directeur de mémoire.*

**Cours obligatoire : l'enseignant du séminaire propose ses propres critères d'évaluation à tous les étudiants du cours.*

W314CNC5 - CULTURES AUDIOVISUELLES

Prendre les deux cours.

Mme SCHEINFEIGEL (13h)

LE CINÉMA, UN CHAMP DU SAVOIR

Le cours met en relation l'évolution interne du cinéma qui s'affirme dès ses débuts comme le premier divertissement populaire du XXème siècle, et celle de son accession au rang d'une expression artistique faisant l'objet de critiques spécifiques et d'études savantes (histoire, esthétique, sociologie, économie, etc ...). On examinera notamment comment le cinéma finit par faire son entrée officielle à l'université en tant que discipline et comment il se constitue en un champ du savoir à part entière.

M. ASTRUC (13h)

ESSAI D'UNE POÏÉTIQUE DU CINÉMA/CINÉASTE

Selon Cécile Cloutier, la poïétique est «la faisance de l'œuvre». Devenue une science depuis 1989 (date du premier colloque qui lui fut consacré), la poïétique se propose d'examiner la relation entre l'homme et l'œuvre pendant l'élaboration de celle-ci. Elle s'intéresse au « faire », à l'action de faire, et suppose que l'auteur de ce « faire » soit conscient du processus créatif, de l'intention à l'achèvement. Si la poïétique s'applique à tous les arts, on comprendra que son étude dans le champ du cinéma soit complexe, en ce que ce dernier les contient tous. Aussi, par souci de commodité, et parce qu'il faut bien choisir une focale, nous nous intéresserons ici exclusivement au cinéaste, en tant qu'il désigne l'Auteur du film.

La poïétique mettant en jeu la psychologie du cinéaste et sa conscience réflexive au moment de l'instauration du film, le choix du corpus s'est porté sur des œuvres réalisées par des auteurs connus, reconnus par la doxa (du moins jusqu'au cinéma contemporain).

Dans son ensemble, ce cours s'attachera donc à envisager l'histoire du cinéma à l'aune d'une poïétique du cinéaste, de son invention aux expériences filmiques les plus récentes.

Corpus de cinéastes (non exhaustif):

Lumière, Linder, Chaplin, Stroheim, Griffith, Flaherty, Vertov, Eisenstein, Buñuel, Renoir, Hitchcock, Welles, Rossellini, Clouzot, Godard, Marker, Kubrick, Figgis, Noe, Lynch, Lanthimos...

Bibliographie indicative

Toutes les monographies consacrées à ces cinéastes. Tous les textes rédigés par ces cinéastes.

Toutes les interviews écrites ou filmiques de ces cinéastes.

Groupe de recherches esthétiques du CNRS, *Recherches poïétiques, Klincksieck Esthétique Aumont, Les Théories des cinéastes*, Armand Colin Cinéma.

Aumont, *Le Cinéma et la mise en scène*, Armand Colin.

Marimoto, *L'Imaginaire et la genèse du sujet : Paul Valéry, de la psychologie à la poïétique*, Lettres modernes Minard.

Passeron, *Pour une philosophie de la création*, Klincksieck Esthétique.

1°) Travail théorique

- **Contactez dès la rentrée universitaire** un directeur de recherche qui encadrera le projet personnel (voir leurs centres d'intérêt et domaines de recherche respectifs détaillés à la fin de ce fascicule).

- **Choisir un sujet de réflexion** en rapport avec un des domaines de l'enseignement en cinéma & audiovisuel et en arts numériques.

- **Rédiger l'esquisse d'une recherche:**

- Identification d'un corpus.
- Recherches bibliographiques.
- Définition d'une problématique.
- Ebauche d'un plan détaillé.

2°) Travail théorique à partir d'un travail pratique

- **Le stage**

Il est possible de faire un stage dans le milieu professionnel. La finalité du stage est spécifique : il s'agit de s'initier, dans une entreprise, aux techniques nécessaires à la recherche sur documents et à celles qui prévalent dans les enquêtes sur le terrain.

- **La réalisation**

Il est possible de présenter un travail artistique en rapport avec le cinéma et l'audiovisuel. La réalisation, qui donne lieu à un mémoire au 2^{ème} semestre, s'inscrit dans la finalité recherche propre au master. Comme le travail théorique, elle est encadrée par un directeur de recherche.

MASTER 2-2^{ème} SEMESTRE

V41CNC5 - LA RECHERCHE EN CINÉMA ET AUDIOVISUEL (2)

W411CNC5- LES ŒUVRES : ANALYSE ET INTERPRÉTATION

M.LE BIHAN (26 H)

DE L'INTENTION A LA RECEPTION. COMPRENDRE ET INTERPRETER LES FILMS

En passant par la lecture et le commentaire de critiques cinématographiques l'objectif du cours sera de sensibiliser les étudiants-chercheurs à la prise en compte à la fois : des conditions « pragmatiques » dans la réception des films, de l'existence de « communautés d'interprétation » distinctes, des présupposés « intentionnalistes » de la politique des auteurs... afin d'en venir à un éclairage notionnel qui permettra de repérer dans les discours critiques les manifestations des postures et parti-pris « textualistes », « pragmatistes » ou encore « intentionnalistes » et de jauger de leur efficacité vis-à-vis d'une mise en évidence des enjeux des films. Le travail s'élaborera à partir d'articles de presse comme à partir de textes théoriques et méthodologiques publiés en français comme en anglais, qu'on discutera et confrontera à des extraits des films commentés. On mettra en évidence la continuité de ce questionnement « herméneutique » avec celui à l'œuvre dans les perspectives aussi bien « génétique », voire « poétique », que « sociologique »...

Bibliographie indicative :

AUMONT Jacques, *L'interprétation des films*, Paris : Armand Colin, coll. « Cinéma-Arts visuels », 2017.

BARTHES Roland, « La mort de l'auteur » (1968), in *Œuvres Complètes Tome III*, Paris : Seuil, 2002, p. 40-45.

FISH, Stanley E., « Comment reconnaître un poème quand on en voit un » (1980), in *Quand lire c'est faire. L'autorité des communautés interprétatives*, Paris, éd. Prairies ordinaires, coll.

« Penser/croiser », 2007, p. 55-77.

JAUSS Hans R., « L'histoire de la littérature : un défi à la théorie littéraire », in *Pour une esthétique de la réception* (1972-1975), Paris : Gallimard, coll. « TEL », 1978, p. 23-88.

W412CNC5 - SÉMINAIRE DE FORMATION À LA RECHERCHE (2)

FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL : se reporter au descriptif du W313CNC5

2 cours obligatoires.

Ce séminaire sera dispensé par Mme Feenstra, M. Gaudreault, et Mme Scheinfeigel.

Mme FEENSTRA –(13 H)

LES FORMES DE LA MÉMOIRE II : UN MONTAGE DES VILLES

Dans ce séminaire, nous allons étudier les formes visuelles et sonores des villes. Dans un premier temps nous allons reprendre des exemples classiques de l'Histoire du cinéma documentaire, comme les « Films de Ville-City Symphonies » des années 1920. Le terme « symphonie » sera mis en avant afin de préparer des analyses des villes d'aujourd'hui. Dans un second temps, nous allons étudier des nouvelles écritures urbaines à partir de la chute du mur de Berlin en 1989, en lien avec une nouvelle cartographie européenne : l'écriture de l'Histoire à partir des concepts visuels et sonores sera le sujet central du séminaire.

Bibliographie communiquée en cours.

Mme SCHEINFEIGEL – (13H)

DE L'ANALYSE DE FILMS À LA RECHERCHE EN CINÉMA

Le mot "analyse" a au moins deux faces. Il désigne en effet une/des méthodes de lecture de la spécificité filmique et à cet égard, il y a toute une histoire de l'analyse déjà constituée et qui est en pleine mutation. L'analyse concerne aussi des méthodes d'interprétation qui, elles, sont constituées à la fois par tout ce que la psychanalyse a mis au travail et par tout ce que l'esthétique, comme catégorie de la philosophie, a à dire aujourd'hui sur les images, notamment à partir de la revisite de la notion de "figure". Des séquences de films, d'Orson Welles aux frères Larrieu, serviront de fils conducteurs à la réflexion.

Ce travail servira d'introduction à une méthodologie de la thèse en cinéma et audiovisuel.

W413CNC5 - MÉMOIRE

À l'issue du Master 2 recherche, on peut souhaiter préparer une thèse ou bien intégrer le milieu professionnel. Dans le premier cas, le mémoire doit prouver la capacité de l'étudiant à faire de la recherche universitaire. Il constitue en effet l'introduction au travail de thèse. Dans le deuxième cas, il s'agit de savoir analyser, comprendre, et problématiser les savoir-faire et les dispositifs institutionnels, culturels, économiques et autres qui entrent en jeu dans les productions artistiques propres au milieu du cinéma, de l'audiovisuel et des arts numériques. La finalité du travail, lui aussi axé sur la recherche, se distingue ainsi de celle d'un Master 2 professionnel.

1°) Travail théorique

En concertation avec le directeur de mémoire, le travail ébauché au 1° semestre est approfondi. On passe à la rédaction d'un mémoire (pas plus de 60 pages hors annexe) dont la problématique peut relever des champs suivants : esthétique, histoire, sociologie, psychologie, économie, anthropologie (cinéma, télévision, multimédia). Outre le développement, le mémoire comporte une bibliographie détaillée, des index (des titres, des noms, des notions), une filmographie, une webographie précise avec les noms des auteurs des articles ou ouvrages consultés sur Internet).

2°) Travail théorique à partir de la pratique

La réalisation constitue la base d'un mémoire (pas plus de 60 pages hors annexes) qui peut aborder toutes les questions concernant l'élaboration, le fonctionnement et les enjeux de la création artistique.

Le stage, qui a fait l'objet d'un rapport, peut lui aussi aboutir à un mémoire rédigé (pas plus de 60 pages hors annexes). Les questions abordées doivent rejoindre celles de la recherche théorique ou bien être en prise directe sur la dimension professionnelle du milieu des arts du spectacle.

Le mémoire donne lieu à une soutenance devant un jury d'enseignants directeurs de recherche. Le jury décerne une note et une mention qui prennent en compte le mémoire écrit et la soutenance orale. Cette soutenance conditionne la poursuite des études en doctorat. C'est pourquoi il est vivement conseillé aux étudiants du master 2 recherche d'assister aux conférences, colloques et communications diverses qui leur sont proposées à l'UPV, notamment par le RIRRA21, et de participer à toutes les activités et rencontres diverses organisées dans le cadre du séminaire «recherche».

Dans le prolongement du Master 2 recherche, la filière Cinéma du Département Cinéma & Théâtre propose un doctorat en «Etudes Cinématographiques et Audiovisuelles», au sein de l'Ecole Doctorale 58 (ED 58) Langues, Littératures, Cultures, Civilisations (LLCC).

Avec l'accord d'un directeur/d'une directrice de recherche, les sujets traités peuvent aborder des problématiques liées aux théories du cinéma, de l'audiovisuel et des images numériques (histoire, esthétique, économie, sociologie, anthropologie, etc.). Ils peuvent également questionner et problématiser les pratiques professionnelles, les milieux artistiques et institutionnels concernés (recherche sur archives, documentation en tous genres et expériences du terrain, étude génétique des films et de leur contexte technologique, économique et historique de fabrication, etc.).

Les doctorants suivent un cycle d'études au sein de l'ED 58 au terme duquel ils obtiennent les crédits qui valident cette formation. Elle est obligatoire.

DIRECTEUR / DIRECTRICES DE RECHERCHE

Mme FEENSTRA, Professeure

- La transmission de la mémoire historique et les écritures de l'Histoire (génération, post-mémoire, le témoin, les archives)
- L'espace et les écritures de l'Histoire (micro-histoire, post-mémoire, mémoire visuelle)
- L'anthropologie visuelle du paysage (peinture, photographie, installation, cinéma,
- La photo-mémoire des villes (Berlin, Buenos Aires, Amsterdam, Rome, Paris, Madrid)
- L'image animée des formes sonores : la voix, le cri, le dialogue, le bruitage, la chanson...

Mme SCHEINFEIGEL, Professeure

- Esthétique et histoire du cinéma (les origines, les ruptures)
- Montage, temps, pensée au cinéma
- Cinéma et anthropologie (le cinéma direct, la pensée magique)
- Cinéma et psychanalyse (les processus oniriques)

M. ANDRÉ GAUDREULT, PROFESSEUR INVITÉ

André Gaudreault est professeur au Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques de l'université de Montréal (UdEM) au Canada

Fondateur et/ou membre de plusieurs laboratoires et groupes de recherche tant en Europe qu'en Amérique du Nord (TECHNÈS, GRAFICS, LES ARTS TROMPEURS, DOMITOR), il a publié de nombreux ouvrages dont :

- *La Fin du cinéma ? Un médium en crise à l'ère du numérique* (Armand Colin, 2013, avec Ph. Marion).
- *Cinéma et attraction. Pour une nouvelle Histoire du cinématographe* (CNRS, 2008)
- *Le Cinématographe. Nouvelle technologie du XX^e siècle* (Payot, 2004, collectif)
- *Une invention du diable ? Cinéma des premiers temps et religion* (Payot, 1992, Lausanne)
- *Le Bonimenteur des vues animées* (Iris n° 22, 1996)
- *Documentaire/Fiction* (revue Cinéma n°4, 1994).

Ses enseignements et ses séminaires (en Master et en Doctorat) abordent les questions suivantes : Esthétique du cinéma / Evolution de l'expression filmique / Continuité et traitement cinématographiques / Histoire du cinéma / Théorie du cinéma / Théorie et pratique du montage / l'avènement du cinéma / Culture et documentation du cinéma / Analyses de films / Questions de narratologie / Le mot et l'image.

Il a été invité à enseigner dans de nombreuses universités à l'étranger (Mexique, Taiwan, Suisse, Espagne, Argentine, Italie, Norvège, Brésil) et en France (Angoulême, l'ENS Paris, Lyon 2, Marne-la-Vallée, Paris 1, Paris 3, Rennes)

Il est invité en 2018 par le Département Cinéma et Théâtre de l'université Paul Valéry. Il interviendra notamment en Master 1 et en Master 2 selon un calendrier qui sera annoncé dès le début de la reprise des cours.

CENTRES D'INTÉRÊT ET DOMAINES DE RECHERCHE DES ENSEIGNANTS

M. Frédéric ASTRUC

- Le film noir classique (1941-1958) : Hitchcock, Lang, Tourneur, Dassin, Huston, Ulmer, Welles Sources littéraires (Hammett, Cain Chandler, Irish), thématiques (crimes, ville, nuit), archétypes (détective, femme fatale), clair-obscur (Musuraca, Alton, Toland, Maté), etc.
- Les nouvelles formes du Noir : les frères Coen, Lynch, Gray, Mann, R. Scott, Proyas Modernité et postmodernité du film noir, nouvelles écritures, immersion et affects ...
- Le giallo de 1962 à nos jours (essentiellement Bava, Argento, Cattet et Forzani) : hybridation générique, histoire des formes, ressassement et hommage, vers un cinéma sensoriel.
- La représentation de l'horreur (filmique mais aussi picturale et photographique) :
 - La représentation des camps de concentration dans le cinéma documentaire et fictionnel : la question de la "distance", archives vs témoignage ... que peut la fiction ?
 - La représentation du meurtre (chez Argento, Bava, de Palma, Kyoshi Kurosawa ...) : approche esthétique, psychanalytique, poétique ...
- La poïétique (ou l'étude de l'œuvre qui se fait). Deux directions :
 - poïétique d'un aspect de la mise en scène d'un film existant à partir de ses documents de travail, évaluation de la valeur d'œuvre d'un film, questionnement théorique sur les difficultés d'une mise en œuvre d'une poïétique au cinéma.
 - autopoïétique : (proposition pour un travail de M1/M2) : réalisation d'un court-métrage documentaire, fictionnel ou expérimental (S1) et interrogation du processus de création à travers – par exemple – l'analyse des écarts entre les intentions et les résultats (S2).

M. Guillaume BOULANGÉ

- Le cinéma français d'auteur et populaire depuis la Nouvelle Vague.
- Approches privilégiées : comparée, monographique, historique et socio-culturelles.
- Etudes génériques : la comédie musicale, le western, le mélodrame, le film de cape et d'épée, le «film à épisode» français...
- Approches esthétique et idéologique.
- Le cinéma comparé notamment littérature et cinéma ; cinéma et opéra (approche intertextuelle ou génétique).
- Les Passeurs ; les films et l'enfance : recherches portant sur les questions de transmission et de pédagogie de l'art cinématographique.
- Le cinéma et ses différentes inscriptions territoriales (mythologique, cinéphile, humaine, économique, éducative, politique, architecturale...)
- Quelques auteurs : Jacques Demy, Agnès Varda, François Truffaut, Marcel Pagnol, Chris Marker, Louis Malle, Laurent Cantet, Abdelatif Kechiche, Nanni Moretti, Jacques Perrin.

Mme Claire CHATELET

- Avant-gardes artistiques, manifestes artistiques et cinématographiques, cinéma expérimental, art vidéo.
- Nouveaux cinémas des années 1960 (New American Cinema Group, Free Cinema...), cinéma danois et Dogme 95.
- Cinéma et numérique, arts numériques, pocket films.
- Nouveaux écrans et nouvelles formes audiovisuelles (fictions interactives, webdocumentaires, serious-games, webfilms...)
- interface et narration

Mme Chloé DELAPORTE

- Domaine de spécialité : histoire sociale et économique du cinéma américain.
- Genres cinématographiques couverts : science-fiction, fantastique, horreur et épouvante, film de guerre, cinéma érotique et pornographique, sagas et séries cinématographiques, blockbuster.

- Approches adoptées : sociologie du cinéma (publics et spectateurs), économie du cinéma (production-distribution-exploitation), histoire culturelle, *gender* et *cultural studies*.
- Thèmes et problématiques traitées : théories des genres cinématographiques, réception des œuvres, marketing des films, esthétique des formes populaires et illégitimes, relations entre nouveaux médias, nouvelles images et nouveaux usages, cinéma sur Internet.

M. Vincent DEVILLE

Domaines de recherche :

- Histoire et esthétique du cinéma : approches théoriques, techniques, formelles
- Le montage et la question du continu et du discontinu
- Le cinéma expérimental et d'avant-garde
- Les représentations de la nature au cinéma
- Théories et poétiques des cinéastes
- Gestes de création dans le cinéma contemporain (Werner Herzog, Terrence Malick, Albert Serra, Apichatpong Weerasethakul, Philippe Grandrieux, Alain Guiraudie, Rabah Ameur-Zaïmeche, Philippe Garrel, Pedro Costa, Wang Bing, Larry Clark, Denis Côté, Miguel Gomes, Tariq Teguia...)
- Transmission du cinéma (rôle et mission des archives et des cinémathèques ; pédagogie et médiation)

Mme Pietsie FEENSTRA

THÈMES DE RECHERCHE

Les formes de la mémoire et les écritures de l'Histoire

- Poser la question sur la transmission, la génération, la rupture culturelle et la création artistique (post-mémoire, le témoin et les archives)
- Fiction, documentaire, album de photographies, installation,...

L'anthropologie visuelle du paysage

- peinture, photographie, installation, cinéma,...

Les villes : lieu de mémoire, réalité sociale, création d'une écriture urbaine

- Berlin, Buenos Aires, Amsterdam, Rome, Paris, Madrid

Questions géopolitiques par le cinéma du monde

Cinéma d'Amérique latine (argentin, mexicain, chilien, péruvien,....)

L'image animée des formes sonores

- la voix, le cri, le dialogue, le bruitage, la chanson,..

CINÉASTES ET CINÉMATOGRAPHIES

Johan van der Keuken, Carlos Saura, Pedro Almodóvar, Basilio Martin Patino, Isabel Coixet, Albertina Carri, Lucrecia Martel, Maria Luisa Bemberg, Gus van Sant, David Lynch, Ken Loach, Heddy Honingman, Peter Forgàsz, ...

Cinéma du monde (argentin, mexicain, chilien, péruvien,...)

Cinéma européen (espagnol, allemand, français, belge, néerlandais, italien)

Mme Anne-Laure GEORGE-MOLLAND

Travaux portant sur les images de synthèse au cinéma, les effets spéciaux, les films d'animation, la lumière et le rendu cinématographique en images de synthèse, l'hybridation esthétique et technique entre arts numériques et cinéma, les relations entre les pratiques numériques et cinématographiques

M. Loig LE BIHAN

- Travaux portant sur la réception spectatorielle des œuvres filmiques.
- Travaux relevant de l'analyse de film, portant sur une seule œuvre ou sur des ensembles construits (et liés par des caractéristiques communes sur un plan auctorial, poétique, génétique, thématique, formel, problématique, en termes de contextes de production ou de réception).
- Travaux relevant de la théorie du cinéma : examen théorique d'une notion par exemple ou commentaire portant sur des corpus théoriques, des ensembles de textes...

Mme Delphine ROBIC-DIAZ

- Histoire du cinéma (approche génétique des œuvres) / Histoire au cinéma (histoire des représentations).
- La forme sérielle à l'écran (cinéma, TV, ordinateur, tablette, téléphone portable) : réflexion sur l'intermédialité, les effets de cycle et les conjonctures spectatorielles.
- Les « gender studies » : analyse de la place de la femme dans le monde du cinéma et le paysage audiovisuel.

- Les cinémas d'Ailleurs : principalement d'Asie et d'Afrique Noire (paramètres historiques, culturels, sociologiques voire politiques et économiques).
- Enjeux économiques et dimension industrielle de l'audiovisuel : macro-économie (réflexion stratégique, effets de globalisation, etc.) et micro-économie (études de cas).

Mme Julie SAVELLI

- Approche esthétique du cinéma : la création des œuvres et les caractéristiques sensibles de leur réception.
- Spécialité : la genèse du geste documentaire dans l'histoire du cinéma et de l'audiovisuel.
- Thèmes : la conscience créatrice ; la mise en scène du réel ; la représentation des peuples à l'écran ; l'écriture de soi ; le film ethnographique ; cinéma et art contemporain.
- Des auteurs familiers : Wang Bing, John Cassavetes, Marguerite Duras, Arnaud des Pallières, Jean-Daniel Pollet, Jean Rouch, Bill Viola.

Mme Maxime SCHEINFEIGEL

- Approche : les corrélations entre l'esthétique et l'histoire du cinéma, entre l'analyse et l'épistémologie.
- Questions : le montage, le temps, la mémoire, la réflexivité; l'évolution, le devenir du cinéma, les passages, les transgressions ; l'anthropologie filmique, les rapports entre magie et cinéma, entre rêves/cauchemars et cinéma.
- Périodes : le cinéma primitif (Lumière vs Méliès) / Le cinéma classique (de Griffith à Hitchcock) / Le cinéma moderne et post-moderne (de Welles, Rossellini et Rouch à Akerman, Lynch, Ruiz, Van Sant, Nolan, etc.).

M. Jean-Philippe TRIAS

Histoire et esthétique du cinéma et de l'audiovisuel :

- Interactions entre culture cinématographique et création audiovisuelle (intertextualité et iconologie cinématographiques, histoire des usages de la cinéphilie, relations d'influence et d'imitation...)
- Réflexivité au cinéma : références, métafilms, histoire du cinéma par le cinéma...
- Le cinéma dans les arts et médias audiovisuels (émissions de cinéma à la télévision, appropriation du cinéma par l'art contemporain, l'art vidéo, le vidéo-clip, sur internet...)
- Génétique et poétique du film (analyse des processus de création, travaux sur archives)
- Théories des cinéastes, notamment théories du montage

Courants/périodes: cinéma des années 20, avant-garde et cinéma expérimental, cinéma moderne, cinéma américain contemporain

Cinéastes: Eisenstein, Vertov, McLaren, Hitchcock, Welles, Rossellini, Antonioni, Pasolini, Truffaut, Godard, Eustache, Cassavetes, De Palma, Ferrara, Lynch, Van Sant, McTiernan, Kitano...